

RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00606
Numéro SIREN : 788 912 939
Nom ou dénomination : GROUPE AXONE

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 4471

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	689 949	76 418	613 531	242 018
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 000	5 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	105 120	39 871	65 249	87 316
Immobilisations corporelles en cours	27 970		27 970	17 876
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 392		19 392	18 042
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	847 431	121 289	726 142	365 252
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	79 146	2 518	76 628	132 263
Autres créances	83 313		83 313	56 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 441		42 441	224 878
Charges constatées d'avance (3)				3 466
TOTAL ACTIF CIRCULANT	204 900	2 518	202 382	416 663
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 052 331	123 807	928 524	781 915

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 766	22 766
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	47 216	47 216
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 277	2 277
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		45 517
Report à nouveau	-49 017	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	104 844	-94 534
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128 085	23 241
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	429 227	318 500
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 130	8 636
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 389	2 389
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 393	59 247
Dettes fiscales et sociales	267 893	280 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 408	89 180
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	800 439	758 673
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	928 524	781 915
(1) Dont à plus d'un an (a)	361 463	154 477
(1) Dont à moins d'un an (a)	436 587	601 808
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	140 250	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement	x		
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice			X
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE AXONE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 928 524 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 104 844 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	265 167	424 782		689 949
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	270 167	424 782		694 949
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 836	7 503		11 340
- Matériel de transport	81 494	24 050	56 400	49 144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 695	6 942		44 637
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	17 876	10 094		27 970
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	140 901	48 589	56 400	133 090
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 042	1 350		19 392
Immobilisations financières	18 042	1 350		19 392
ACTIF IMMOBILISE	429 110	474 721	56 400	847 431

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Notes sur le bilan

	Montant Brut	Durée
Frais de recherche 2020	115 008	5
Frais de recherche 2021	150 159	5
Frais de recherche 2022	424 782	5
Frais de recherche	689 949	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	23 149	53 269		76 418
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	28 149	53 269		81 418
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	953	1 338		2 291
- Matériel de transport	16 205	13 550	20 617	9 138
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 552	9 890		28 442
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 710	24 778	20 617	39 871
ACTIF IMMOBILISE	63 859	78 048	20 617	121 289

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 851 Euros

Et se ventile

- A moins d'un an 162 459 Euros

- A plus d'un an 19 392 Euros

Produits à recevoir

	Montant
Clients - produits non encore factu	1 980
Total	1 980

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 798 050 Euros

Et se ventile

- A moins d'un an 436 587 Euros

- De 1 à 5 ans 361 463 Euros

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 130 Euros.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	2 322
Dettes provisionnees	33 144
Organismes sociaux cap	9 943
Charges a payer fiscales	1 533
Rabais, remises, ristournes à accor	14 408
Total	61 350

GROUPE AXONE
Société par actions simplifiée au capital de 22 766 €
Siège social : 1 bis Chemin de Suchet – 10300 MACEY
RCS TROYES 788 912 939

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 104 843 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 843 €
Au poste « Report à nouveau » <i>(suite à cette affectation, ledit compte se trouve soldé)</i>	49 017 €
Le solde au compte « Autres réserves » soit la somme de <i>(suite à cette affectation, ledit compte se trouve porté à la somme de 55 826 €.)</i>	55 826 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 128 085 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

97 000 €, soit 4.2607 € par titre ; dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 95 824 €

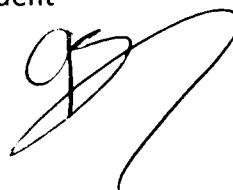
Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Néant

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





- Expertise comptable
- Audit
- Commissariat aux comptes

Cyril CHANTECLAIR
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

GREFFE DU TRIBUNAL DE TROYES
134 rue Général de Gaulle

10000 TROYES

Le 22 septembre 2023

Dossier : SAS GROUPE AXONE
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,
- la déclaration de confidentialité du compte de résultat.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire de 45,02 € pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cyril CHANTECLAIR